

Association des Habitants de LLN
Scavée du Biéreau 3/2
1348 Louvain-la-Neuve

Procès-Verbal en date du 18 mai 2025

Assemblée générale ORDINAIRE

Est tenue ce jour, le 18 mai 2025 à 14h15, dans l'auditoire MONT 10 de l'UCL, l'assemblée générale ordinaire des membres de l'Association des Habitants de LLN.

Présences

Sont présents ou représentés les membres suivants :

- Soraya BOUKASSENE, Philippe LAPERCHE et Philippe MARCHAL, les membres du Conseils d'Administration
- Les membres effectifs
- Sont par ailleurs présentes Matilde LIBERT et Anaïs DELHAISE, membres de l'équipe permanente.

La présidence de la réunion de l'assemblée générale est assurée par Philippe MARCHAL.

Tous les membres de l'assemblée ont reçu en temps et en heure la convocation ainsi que l'ordre du jour.

Un quorum de présence n'est pas nécessaire pour cette assemblée.

1. Accueil et mot du président

Le président souhaite la bienvenue à cette réunion dont il ouvre la séance.

2. Bilan de l'année écoulée

L'Association compte actuellement 452 membres, dont 301 familles. Le nombre d'adhésions semble se stabiliser par rapport à l'année précédente.

○ Activités réalisées

- i. **Trèfle** : 11e édition du Parcours d'artistes
- ii. **21 juillet** : fête des habitants
- iii. **600 ans de l'UCLouvain** : stand de crêpes organisé par l'AH, avec un bon retour de la part du public
- iv. **Soutien à plusieurs événements de quartier**
- v. **Drink de rentrée**
- vi. **Débat électoral** organisé à l'approche des élections

○ Organisation interne

Problèmes rencontrés :

- Remplacement difficile de Danielle, ancienne employée à temps plein, en plus du mi-temps communication.
- Entretemps, quatre personnes à mi-temps ont été engagées, mais ont quitté leur fonction pour différentes raisons.
- L'équipe est aujourd'hui à la recherche d'un nouveau mi-temps pour une entrée en fonction en septembre 2025.
- Absence de système de back-up entre les salarié-es, menant à une perte de connaissances et de continuité.
- Migration vers le logiciel de gestion Odoo, nécessitant un temps d'adaptation conséquent.
- Descriptions de fonctions imprécises, créant des zones floues dans la répartition des tâches.

Pistes de solution :

- Structuration de l'équipe autour de trois salarié-es à mi-temps : communication / comptabilité & administration / événements, production externe (guide et AH Info), administration.
- Réunion hebdomadaire de coordination entre les salarié-es et un représentant du CA.
- Création de binômes CA-équipe :
 - Matilde & Soraya (communication)
 - Anaïs & Philippe L. (comptabilité/finance et événements)
 - Philippe M. & nouvel employé (événementiel, production externe et éducation permanente)
- Système de back-up circulaire pour que chaque tâche soit comprise au minimum par une seconde personne.
- Réflexion sur l'internalisation du guide pour accroître les recettes.
- Relance possible d'AH Info avec de la publicité pour financer l'édition.
- Réflexion sur l'externalisation future de la comptabilité (coût estimé : 2000 €/an).
- Appel à bénévoles pour renforcer les commissions via AH Info, car le CA restreint ne suffit plus.

3. Relations et organisation externe

- Pentapartite organisée le 19 mars 2024 : rencontre entre le bourgmestre, l'UCLouvain, l'AH, les étudiants et les commerçants.
- Rencontre avec l'INESU autour des baux emphytéotiques. Une réponse est toujours attendue depuis avril.

- Selon Jean-Louis Denys, l'UCL s'est montrée rassurante oralement et s'est engagée à prolonger les baux et à harmoniser les contrats.
- Toujours en attente des précisions financières de la part du Conseil d'administration de l'UCL.
- Deux rencontres avec le bourgmestre ont eu lieu :
 - L'une sur des sujets généraux
 - L'autre à propos des locaux de l'AH déclarés insalubres par les pompiers. L'AH devra temporairement quitter les lieux pour permettre les travaux. Informations encore floues à ce sujet.

Questions posées par les membres :

- Qui est l'interlocuteur désigné à l'UCLouvain ?
- L'AH a-t-elle un référent juridique ? (Ce n'est pas encore le cas.)
- Demande de clarification urgente sur les contrats d'emphytéose.

4. Définition actuelle de l'AH

Quelle est aujourd'hui la légitimité de l'AH ?

- Porte-parole ? Organe représentatif ? Groupe de pression ?
- Peut-on encore affirmer représenter l'ensemble des habitant·es, avec 452 membres ?
- L'AH pourrait plutôt se positionner comme **lanceur d'alerte** ou facilitateur de dialogue, sans prétendre parler au nom de tous.

Cas concrets :

- Le groupe URBA est composé de 10-15 membres et ne peut officiellement « représenter » les habitant·es.
- Ex. : **projet Athéna Lauzelle** – l'AH n'a pas pris position officiellement.

Éléments de débat :

- Jan Dubois, ancien membre de CA : l'AH peut et doit continuer à **poser des questions**, même sans représenter tous les habitant·es.
- Thierry Descamps, ancien membre de CA : l'**AG est souveraine**, chaque membre a une voix. Si une prise de position publique est souhaitée, elle doit émaner d'un vote en AG ou d'un **dispositif de consultation**, comme un sondage ou référendum interne.

Autres idées échangées :

- Demande que les avis soient signés
- Les commerçants du guide peuvent devenir membres s'ils paient leur cotisation → intérêt à **renouer le lien avec eux**.
- Idée d'un **réseau d'ASBL partenaires** : mutualisation de moyens et reconnaissance mutuelle.

- Précaution à prendre : préserver l'**indépendance de l'AH**, notamment vis-à-vis de l'UCL.
- Ne pas intégrer toute ASBL basée à LLN : certaines ne sont pas concernées par les enjeux locaux.
- Possibilité de **projets communs ponctuels**, comme ce fut le cas pour le référendum sur l'esplanade.

Point statutaire :

- Clarification demandée sur la distinction entre membres effectifs/adhérents et sympathisants.
- L'AH peut servir de **caisse de résonance**, et organiser plus de **consultations citoyennes** (sondages, boîtes à idées...).

Priorités identifiées pour 2025-2026 :

- Rajeunir l'AH
- Emphytéose
- Développement urbain
- Sécurité
- Mobilité
- Travail de mémoire (sur la fondation et le développement de LLN)
- Création d'un **vade-mecum stratégique** pour l'AH (à discuter lors de la prochaine AG)

5. Cotisations et financement

- Comptes en quasi-équilibre. pour l'année 2024.
- Pas de modification des cotisations proposée.
- Questionnement sur la publicité dans l'**AH Info** et dans le **Guide** pour financer ces publications.
 - L'AH Info doit-elle être purement numérique ou rester en format papier. L'AH recherche un leader pour gérer le groupe de rédaction : appel à candidature.
 - Proposition de Luc Tondreau : demander aux autres associations de rédiger un texte de présentation
 - Demander de participation financière aux ASBL partenaires qui le peuvent ?
 - Reprise en interne de la gestion du Guide des commerces (bénéfice estimé : +5000 €/an) ?

6. Remerciements

À Léa, pour son engagement

À Luc Tondreau, pour son investissement en comptabilité

Aux comités des fêtes

Aux employées de l'AH

À tous les bénévoles qui rendent possible la vie de l'association

7. Présentation des comptes et du bilan de l'exercice précédent

Luc Tondreau présente les comptes annuels de l'Association pour l'année 2024, comprenant le bilan après répartition et le compte de résultats. Il indique qu'il n'y a pas de changement majeur par rapport à l'exercice 2023. L'exercice 2024 se clôture sur un bénéfice de 2.189,07 €. La trésorerie est restée stable par rapport à l'année précédente.

Luc rappelle qu'en 2018, l'AH avait acquis pour 2.000 € de parts de la coopérative NewB. Compte tenu du bon résultat enregistré en 2024, il a été décidé de procéder à une réduction de valeur de ces parts à concurrence de 2.000 €.

Le compte d'épargne a été alimenté par les intérêts bancaires.

Concernant le compte de résultats, Luc souligne que le Trèfle (Parcours d'artistes) a généré des bénéfices, notamment grâce aux sponsors, aux recettes liées au catalogue et aux cotisations des exposants. Une fois les charges directes et la charge de travail des employés prises en compte, l'activité dégage encore un profit d'environ 2.000 €.

Les subsides obtenus, ont permis de couvrir l'essentiel des frais de personnel. Toutefois, Luc signale que cette source de financement reste précaire, d'autant plus qu'à ce jour, aucun retour n'a été reçu suite aux élections et à la formation du nouveau gouvernement. Cela soulève une inquiétude quant à la pérennité des subventions et, par conséquent, de l'ASBL elle-même.

Les comptes ont été mis à jour en collaboration avec Léa et Anaïs, membres de l'équipe salariée.

Une question de l'assemblée porte sur les fonds sociaux mentionnés dans le bilan. Luc explique qu'il s'agit très probablement de fonds initiaux injectés lors de la création de l'ASBL, autour de 1984.

8. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs (vote)

Vote : En conséquence, les comptes annuels y compris l'affectation du résultat au 31 décembre 2024 sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

9. Présentation et vote du budget 2025

Luc présente le budget proposé pour 2025.

Comptes Simplifiés	
2025 Budget AHLLN	
Recettes	105.200,00 €
Ciné Cocktail	0,00 €
Parcours d'artistes	0,00 €
Guide des Services	3.000,00 €
Cotisations	5.000,00 €
Animations	5.500,00 €
Dons	0,00 €
Subsides FWB	25.000,00 €
Subsides autres	1.500,00 €
Subsides rémunérations	65.000,00 €
Financier	200,00 €

Dépenses	105.183,20 €
Rémunérations	87.393,20 €
Frais Généraux	8.000,00 €
Guide des Services	0,00 €
Parcours d'artistes	0,00 €
Ciné Cocktail	0,00 €
Programmes IT + site internet	2.000,00 €
Activités et événements	3.500,00 €
Événements quartiers	200,00 €
AHInfo	2.800,00 €
TVA non déductible et taxes	1.000,00 €
Financiers	90,00 €
Honoraire avocats	0,00 €
Action promotionnelle	0,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €
Résultat	16,80 €

Notes :

Le Cinécocktail n'est pas repris car il n'y a pas de salle, Pathé demandant une participation financière trop importante (5000€)

Animations cette année : la nuit bleue, et le 21 juillet.

Vote : le budget est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

10. Divers

- UTUC : appel à bénévoles pour la supervision du Gospel qui se tiendra le 7 décembre
 - La bibliothèque et la ludothèque de LLN sont menacées et l'Ah a créé une pétition. → Demande qu'elle soit mise dans la newsletter
 - 21 juillet : concours de pétanque, on cherche des joueurs et bénévoles.
 - Demande que les faire-parts de décès des membres et anciens membres de l'AH soient envoyés à l'AH et partagés dans un email?
 - Les trottoirs se dégradent à LLN : Philippe Marchal propose que l'intervenante envoie un email avec des photos pour que cela soit transmis
- Philippe Laperche explique que L'AH a proposé au bourgmestre d'avoir un point de contact à la commune qui soit le relais des demandes et des remarques des habitants et que ce contact puisse suivre les dossiers.

Vote : le rapport d'activité 2024 tel que présenté à l'AG est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale. Celui-ci sera mis en ligne sur notre nouveau site internet.

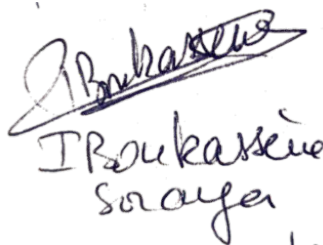
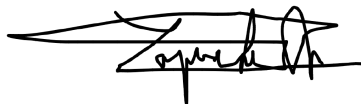
11. Mots de fin

Il n'y a plus d'autres points à l'ordre du jour.

La séance est levée à 17h00.

Signatures du CA

Philippe Laperche pour le CA



IBoukassine
Soraya